

C'est lors de l'assemblée générale du club que les membres présents décident du montant des cotisations. Le budget du club étant voté pour une année à l'avance, une éventuelle modification ne prendra effet qu'une année plus tard. Les montants ci-dessous seront donc valables jusqu'en fin 2002.

Prix pour un adulte: 300.-sfs

Prix pour un enfant: 200.-sfs

- 1.— Est considéré comme adulte un membre âgé de 20ans et plus
- 2.— Un rabais de 100.– est accordé pour chaque membre de la même famille. **Exemple:**

1 adulte + 1 enfant: $300+200 -100 = 400.-sfs$
1 adulte + 2 enfants: $300+400 -200 = 500.-sfs$
2 enfants: $400 -100 = 300.-sfs$ etc

Notre club fait partie de la FSJ (Fédération Suisse de Judo). Chaque membre doit posséder un passeport de judo et s'acquitter du timbre annuel. Ce passeport est obligatoire pour pouvoir participer aux tournois, championnats et cours divers. Les passages de grade, les cours suivis et les points obtenus lors de compétitions sont consignés dans ce passeport..

Cotisations FSJ (passeport + timbre annuel):

- 1.— Passeport: **25.-sfs** payable une seule fois
- 2.— Timbre annuel: -15ans = **10.-sfs** / +15ans: **35.-sfs**

Frais pris en charge par le club:

Judokas de moins de 15ans:

Le passeport, le timbre annuel, les frais d'inscription et le transport aux diverses compétitions et cours de perfectionnement de moins de 3jours.

Judokas de moins de 20ans:

Seuls le transport et les frais d'inscription aux compétitions et cours de moins de 3jours sont pris en charge.

Les dépenses exceptionnelles sont étudiées de cas en cas. Le comité est habilité à allouer des aides supplémentaires dans certains cas.

Assurance RC et Accident:

Chaque judoka doit s'assurer qu'il est couvert par une assurance accidents non professionnels ainsi que par une assurance responsabilité civile.

Le Judo n'est pas classé dans les activités et sports à risque.